

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
09/12/2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers  
En exercice : 14

**Présents** : M. RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mme DALLA-ZANNA, M. PIZZATO, Mmes TOUZANNE, AIMONE-CAT M..ROUCH, Mme CAHUZAC.

**Absent excusé** : M. AMOUROUX  
**Absente** : Mme TONELLO

**D.C.M n° 12.1**

**Lotissement Pentens 2**

**Prix de vente des lots**

**Madame DALLA-ZANNA Rosanna** a été élue secrétaire.

Compte tenu du coût des travaux engagés pour la réalisation du lotissement « Pentens 2 », Monsieur le Maire propose les prix de vente des terrains ainsi qu'il suit :

Lot 1 : 33 000 €

Lot 2 : 35 000 €

Lot 3 : 32 000 €

Lot 4 : 36 000 €

Lot 5 : 32 000 €

Lot 6 : 32 000 €

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**D E C I D E à l'unanimité des membres présents,**

- de fixer le prix de vente des lots de terrain du lotissement « Pentens 2 » tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 19.12.2019

Pour copie conforme,

En Mairie, le 17 décembre 2019

Le Maire,

